

20 mars : le CESE se félicite de l'instauration en France de la première Journée internationale des forêts et rappelle les préconisations de son avis sur « La valorisation de la forêt française »

A l'instar des trois piliers du Conseil économique, social et environnemental, la forêt a une **fonction économique** importante (chiffre d'affaires annuel de 60 Milliards d'euros et source de 450.000 emplois), une **fonction sociale** majeure (loisirs, culture, sport, art) ainsi qu'une **fonction écologique** essentielle (production d'oxygène, épuration de l'air et de l'eau, stabilisation des sols, séquestration du CO₂, et abri d'une biodiversité très riche).

Attentif à la gestion des ressources sylvicoles françaises, le CES avait dès 1960 rendu un premier rapport sur *Les problèmes posés par la forêt* ; la **section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation** du CESE avait présenté en octobre 2012 un avis rapporté par Marie de l'Estoile (groupe de la coopération), visant à relever les défis actuels et à venir de la valorisation de la forêt française.

A travers 8 orientations, déclinées en préconisations concrètes pour valoriser la forêt française, le CESE proposait :

- **D'accroître la productivité de la forêt française** tout en la gérant de manière durable
- De **dynamiser la filière forêt-bois** pour la rendre compétitive et favoriser l'usage des bois locaux
- De **mieux prendre en compte les aspects sociaux**
- De **provoquer une prise de conscience** quant à l'importance de la forêt pour l'homme
- **D'intensifier et réorienter les efforts de recherche et d'innovation**
- De **renforcer les missions de service public et les moyens de l'ONF** pour une gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques
- De **mettre en œuvre des actions spécifiques en faveur des forêts ultramarines**
- De **renforcer la gouvernance** de la filière

Le Conseil se félicite aujourd'hui des avancées apportées par l'instauration de la première Journée internationale des forêts, qui donne l'occasion d'informer tous les Français sur les formidables potentiels que recèlent les forêts, dans un pays qui est le 3^e plus boisé de l'Union européenne, et de permettre ainsi une meilleure compréhension de ses enjeux. Il insiste toutefois sur l'importance de définir et préserver des modalités de gestion durables des forêts, permettant une exploitation compétitive du bois, compatible avec ses autres

finalités.

L'ensemble des travaux de la Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation est accessible sur le site du CESE :

<http://www.lecese.fr/travaux-du-cese/travaux-publies/for%C3%AAt>

Contacts presse :

Victor BOURY : 06 61 34 22 22 victor.boury@clai2.com

Emilie HUMANN : 07 77 26 24 60 emilie.humann@clai2.com

INFORMATIONS PRATIQUES :

Palais d'Iéna

Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental

[9 place d'Iéna](#) - 75016 Paris

Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)

Conseil Economique Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16
www.lecese.fr